

■ CREULLY-SUR-SEULLES

Villiers-le-Sec : la Fondation du Patrimoine octroie 151 000 € à l'église

151 000 € de don de la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de l'église Saint-Laurent et Saint-Georges

Après la signature de la convention entre la Fondation du Patrimoine, Villiers-le-Sec Patrimoine et la commune de Creully-sur-Seulles représentée par son maire, Thierry Ozenne, la rénovation de l'église pourra bénéficier d'un don de 151 000 €.

Une bonne nouvelle quand on sait que 166 000 € de dons étaient recherchés par l'association du Patrimoine de Villiers-le-Sec. Rappelons qu'il y a urgence à rénover cet édifice dont le clocher est menacé (il est penché et

se vaille). La sonnette d'alarme a déjà été tirée depuis longtemps.

Le coût des travaux a été estimé il y a quelques mois à 1 065 000 € à réaliser en deux tranches. Des subventions peuvent encore être obtenues : 40 % de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), 20 % du Département, un solde (270 000 €) est apporté par la commune de Creully-sur-Seulles après le vote des élus. Le plan de financement de cette opération sera revu et affiné prochainement. Le début du chantier commence par un appel à maîtrise d'ouvrage. Un concours pour assistance à Creully-sur-Seulles concernant la maîtrise d'œuvre est lancé (coût 5 000 €).



Depuis 1934 aucuns travaux n'ont été effectués sur l'église qui souffre d'affaissement de la nef, les bas-côtés sont à conforter, on constate la chute de colonnettes et des travaux nécessaires sur les arcatures du beffroi. Si rien n'est fait ces éléments peuvent apporter de très grandes désillusions et des regrets.